**Séminaire interdisciplinaire de recherche du CRDT**

**Gouvernance participative et aménagement de la ville durable**

**le 28 février 2019 de 16h à 18h salle R418 au 2e étage**

**de la Maison des Sciences Humaines du Campus Croix Rouge**

**avec Jacques Lévy, professeur URCA, et Francis Beaucire, professeur Paris-1**

**Jacques Lévy**, lauréat du Prix Vautrin-Lud 2018, est professeur honoraire à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne où il a enseigné durant treize ans. Il poursuit sa carrière à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et au sein de l'association Chôros.

**Francis Beaucire**, ancien élève de l'école normale supérieure, est p**r**ofesseur émérite de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, où il a dirigé le master Urbanisme et aménagement du territoire. Il a été membre du Conseil scientifique du PUCA et du Comité de prospective de l'EPA Seine–Arche (La Défense).

Dans un contexte marqué par une injonction à la durabilité qui met l'accent sur la qualité de vie, les praticiens de l'aménagement et de l'urbanisme voient émerger une multitude d'actions émanant de collectifs d'habitants avec lesquelles ils ont du mal à dialoguer. Si certaines de ces actions prennent la forme d'oppositions de type NIMBY, nombre d'entre elles sont beaucoup plus constructives : elles peuvent créent des synergies entre savoir expert et savoir local. Certaines sont déclencheuses d'opérations d'aménagement comme lorsque des collectifs d'habitants se mobilisent autour des questions de mobilité douce ou de qualité de l'air en ville. D'autres enfin jouent un rôle de lanceur d'alerte, en attirant l'attention sur les risques systémiques de certains projets pour l'ensemble d’un tissu urbain. Ces mouvements pourraient devenir un véritable creuset d'innovation sociale.

Or, malgré les nombreux dispositifs dits "participatifs" qui ont vu le jour ces dernières décennies, la manière dont les populations concernées peuvent devenir actrices des transformations qui affectent leurs espaces de vie reste un impensé. La parole de la population n'est pratiquement jamais prescriptive et les habitants sont souvent réduits à un statut passif d'observateurs ou d'usagers. Cela crée un sentiment de frustration chez des personnes sollicitées dont les avis ne débouchent le plus souvent sur rien de concret. Cette situation, un peu infantilisante, alimente le sentiment qu'il existe un mur invisible entre ceux qui décident et ceux qui subissent, ce qui est paradoxal si l'on considère que l'objectif de ces dispositifs est précisément d'obtenir l'effet inverse.

**Comment associer réellement — de la conception à la prise de décision — praticiens, politiques et techniciens, mais aussi habitants, associations et d'une manière générale l'ensemble des parties prenantes ?** Tel est l'objet de ce séminaire qui tente de déterminer des formes de gouvernance participatives pouvant s'intégrer aux pratiques d'aménagement.

Une des grandes difficultés à développer des modes de gouvernance réellement participatives réside dans le manque de légitimité accordée par les acteurs traditionnels de l'aménagement aux collectifs d'habitants. A l'inverse, pourquoi des personnes seraient-elles motivées pour transmettre des informations ou faire des suggestions pouvant aider à l'aménagement de leur espace de vie ? Elles ne le feront que si elles ont le sentiment que leurs interlocuteurs sont légitimes, dignes de confiance, c'est-à-dire si ceux-ci ont le pouvoir de transcrire en actes ce qui a été décidé, et qu'ils ne sont pas là uniquement pour "calmer le jobard" selon les termes d'Erving Goffman. **Ce séminaire tente ainsi d'imaginer des dispositifs produisant de la légitimité et de la confiance entre acteurs, en analysant comment les personnes et les institutions répondent et résistent au changement.**

François Mancebo, CRDT (EA 3312), Université de Reims Champagne-Ardenne

**Sessions bimestrielles avec 1 chercheur de l'URCA et 1 extérieur pour chacune**

**Appel à communications pour les sessions suivantes :**

Session n° 2 en mars 2019

Session n° 3 en mai 2019

Session n° 4 en sept./oct. 2019

Session n° 5 en nov./déc. 2019

Session n° 6 en janv./fév. 2020

Session n° 7 en mars/avril 2020

Session conclusive en mai/juin 2020

Les sessions auront lieu le jeudi de 16h à 18h.

**Est attendu un résumé de 500 mots maximum en Calibri 12.**

**Les propositions peuvent émaner de toutes disciplines scientifiques.**

**Publications à partir des interventions fin 2020.**

**Public cible** : enseignants-chercheurs en SHS, doctorants en SHS, praticiens de l'urbanisme extérieurs à l'université, enseignants-chercheurs des structures voisines : autres pôles de l’URCA, réseau de l’ESR de Champagne-Ardenne, universités du Grand Est, MSH de Lorraine et d’Alsace...